

Histoire & Mémoire

PC 1251

Éditorial



Étal de cartes postales de la librairie silloniste arrageoise *La vie profonde*
(Arch. dép. du Pas-de-Calais, 38 FI 1025)



Présentoirs à cartes postales dans un débit de tabac arrageois
(Arch. dép. du Pas-de-Calais, 38 FI 1000)

Comme à l'accoutumée, la livraison du premier trimestre d'*Histoire et mémoire* présente le bilan chiffré de l'activité de nos Archives départementales au cours de l'année écoulée. Sans entrer dans le détail, on notera plus de 600 mètres linéaires d'accroissement des collections, plus de 14 000 analyses informatisées, 11 600 séances de consultation, ainsi que la réalisation de 8 expositions et la publication de trois ouvrages. Ces données traduisent bien l'effort quotidien des personnels de cette direction pour collecter, préserver, classer, inventorier et faire connaître le patrimoine archivistique départemental : je leur adresse mes remerciements pour la tâche déjà accomplie et mes encouragements pour le labeur restant à effectuer. L'analyse des chiffres démontre également notre souci d'équilibre entre les missions patrimoniales et culturelles. Il ne fait nul doute en effet dans notre esprit que la finalité principale de tout le travail exécuté réside dans le contact avec le public. C'est dans cette perspective que nous avons entrepris depuis quelques années une politique d'acquisitions dont les fruits sont ici présentés dans le domaine des cartes postales. C'est également pour servir ce dessein que nous nous attachons, au fil des numéros, à faire connaître des types documentaires ignorés, ou peu utilisés, alors même qu'ils peuvent être d'un grand secours pour beaucoup de recherches historiques, professionnelles ou non : il en va ainsi des carnets des établissements industriels, type même de la source d'origine fiscale à laquelle on ne songe pas spontanément. La huitième édition des *Patrimoniales*, dont le programme est ici annoncé, symbolisera une nouvelle fois cette volonté d'ouverture à un large public de la richesse archivistique de notre département. Nous invitons nos concitoyens à venir profiter nombreux de cette journée de découverte, tout à la fois instructive et authentiquement populaire.

Roland HUGUET
Président du Conseil général

Une contribution directe à l'histoire des entreprises : les carnets des établissements industriels

Les sources fiscales, parfois négligées et souvent difficiles à interpréter, proposent une variété d'informations qui les rendent incontournables pour qui s'intéresse à l'histoire des entreprises, du commerce ou de l'artisanat. L'administration des contributions directes notamment a produit des documents de grand intérêt, mais dont la conservation est incertaine et les modes de calcul évolutifs. Parmi ceux-ci, une place particulière doit être réservée aux carnets des établissements industriels.



Carnet de la division de Boulogne-sur-Mer, canton de Desvres, en vigueur dès 1845 (Arch. dép. du Pas-de-Calais, P 6295)



Carnet de la division de Lillers ouvert en 1869 (Arch. dép. du Pas-de-Calais, P 6301)

Ces carnets portatifs sont ouverts dans chaque bureau de contrôle en application de la loi sur les patentes du 25 avril 1844 modifiant les lois du 6 fructidor an IV et 1^{er} brumaire an VII et non, comme on a coutume de l'affirmer, suite à une instruction ministérielle du 10 juillet 1850 modifiée le 18 décembre 1853 qui, elle, fixe le cadre de réponse et le modèle de l'imprimé. Ils participent de l'établissement de la contribution des patentes et donc rassemblent pour chaque établissement recensé tous les renseignements nécessaires au calcul des bases de la cotisation, éléments de droits fixes et proportionnels. Ils sont remplis, lors de tournées, par les agents des contributions directes et rassemblés dans le Pas-de-Calais par liasse géographique dont le ressort est la division de contrôle. Pour un même établissement, les données font l'objet de mises à jour aux différentes dates d'inspection permettant un suivi du site. Sur les 17 divisions du département, quinze ont laissé des carnets. Si les arrondissements d'Arras, Montreuil et Saint-Pol sont assez bien couverts, on regrettera de ne pas posséder, aux côtés des relevés de Boulogne-sur-Mer, ceux de Calais et Saint-Pierre-lès-Calais et de ne détenir que ceux de la perception de Béthune et de Lillers pour l'arrondissement de Béthune. Les carnets les plus anciens sont ouverts dès 1844 en prévision de la patente à percevoir en 1845. Les années 1853 à 1885 forment néanmoins l'essentiel du fonds.

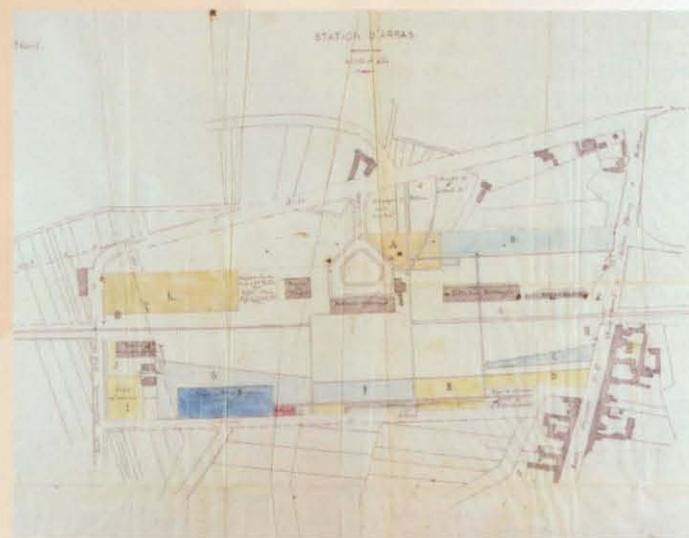
Sont soumis théoriquement aux inspections tous les établissements industriels subordonnés à la patente. Pas moins 2 500 professions sont répertoriées dans la nomenclature générale des métiers passibles des droits de

patente de la loi du 25 avril 1844, depuis le brasseur jusqu'au vannier en passant par l'avocat ou l'entrepreneur de spectacles. On ne trouvera cependant pas toutes les professions dans les carnets. Pour certaines d'entre elles, en effet, le calcul de la patente s'établit par exemple en fonction du nombre d'habitants de la ville où ils exercent leur activité ou est strictement proportionnel à la valeur locative des bâtiments professionnels et donc s'accommodent de la déclaration commune sans enquête spécifique. Cependant, un nombre important de professions sont soumises à des droits fixes ou proportionnels qui nécessitent des vérifications précises et font l'intérêt exceptionnel du document. Dès 1844, outre la description des maisons d'habitation, magasins et locaux industriels, l'outillage et la force motrice font l'objet de descriptions détaillées puisqu'ils entrent, aux côtés de la valeur locative, dans le calcul du droit proportionnel. Les éléments constitutifs du droit fixe sont également rassemblés : nombre moyen d'ouvriers, nombre de métiers, de broches, nombre et dimensions des chaudières, cuves, fosses etc. Les trois formulaires qui se succèdent sur les mêmes bases se font de plus en plus précis. Les systèmes de forces motrices (par eau ou cheval), les machines à vapeur sont l'objet de grands développements, comme les moyens de production pris dans un sens très large, l'inspecteur n'hésitant pas à ouvrir une rubrique « observations » dans laquelle il détaillera les techniques précisément employées comme des informations d'ordre juridique sur les statuts ou le capital de la société.

Tous les établissements industriels sont répertoriés. On y trouvera des industries agro-alimentaires (brasseries,

raffineries de sel, fabriques de sucre, de chicorée, distillerie), des industries de transformation (tanneries, fabriques de papier, savon, chandelles, de toiles, de fil, de drap, de chaussures, de poteries ou de faïence), les métiers relatifs aux métaux (fonderie, chaudronnerie) ou aux bâtiments et travaux publics (tuileries, briqueteries, four à chaux, carrières de pierre ou de sable). Notons que les moulins sont systématiquement décrits, qu'ils soient à vent, à eau ou à vapeur. Plus surprenant, les fabriques de gaz pour l'éclairage et surtout les gares de chemin de fer, alors compagnies privées, sont contrôlées. Ce dernier cas est particulièrement intéressant. La première concession de ligne, celle de Paris à Lille, est attribué en 1846, mais il faut attendre la fin des années 1850 pour voir le réseau du département se développer. Les carnets des établissements industriels constituent donc une source de

premier ordre pour éclairer la « fièvre » du chemin de fer. La première gare d'Arras, par exemple, sur laquelle peu de témoignages sont conservés, fait l'objet de développements spectaculaires dans les carnets de la commune. La station de 8 ares 18, construite en bois, avec des emplacements de briques et couverture de tôle galvanisée, éclairée au gaz, comporte : salles d'attente de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, buvette, buffet, salle et bureau des bagages, bureaux du chef, du sous-chef de gare, des surveillants, du télégraphe, atelier du lampiste etc. Des hangars des omnibus à la halle des arrivages en passant par la halle des expéditions, les cabinets d'aisance ou la remise des locomotives, tout est décrit, localisé, mesuré : un plan est même dressé. Toutes les gares du département, (station ou chemin de fer à péage pour reprendre les désignations usuelles) bénéficient de la même attention.



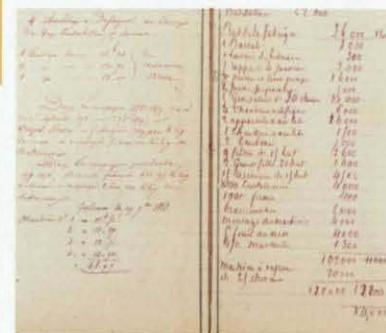
La gare d'Arras en 1867 (Arch. dép. du Pas-de-Calais, P 6291)

Carnet de la ville de Béthune ouvert en 1845 et mis à jour jusqu'en 1854 (Arch. dép. du Pas-de-Calais, P 6301)



On comprendra, à l'aide de cet exemple représentatif, combien ces fonds conservés parmi les archives fiscales de la série P sont indispensables tant à celui qui rédige une monographie communale qu'à l'historien de l'économie ou du social. Ils sont également au cœur de tout sujet sur l'histoire des techniques comme de l'aménagement du territoire. La précision extrême des relevés, associée à un certain degré de liberté dans la rédaction et la mise en valeur des éléments d'imposition, font de ces carnets établis par les contributions directes une source exceptionnellement riche, dense et aisément exploitable pour qui veut se donner la peine de s'y référer.

Bénédicte Grailles



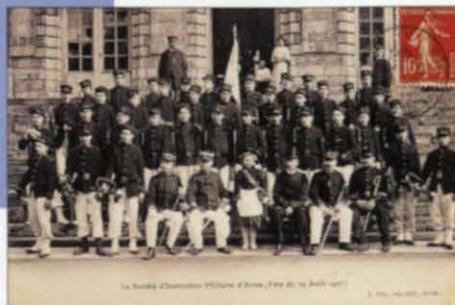
Carnet de la ville d'Arras, enquête sur la fabrique de sucre Crespel-Pinta rue Baudimont, 1857-1861. (Arch. dép. du Pas-de-Calais, P 6291)

Bibliographie :
Bernard André,
« Les carnets de patente. Une source exceptionnelle mais méconnue ? », *L'archéologie industrielle en France*, n° 9, mai 1984, p. 51-53.
Catherine Manigand-Chaplain,
Les sources du patrimoine industriel, Paris, Inventaire général, CILAC, 1999, 96 p.

Les ÉDITEURS ARRAGEOIS



« Arras. L'ancienne porte d'Hagerue ». Photographie originale de Paradis tirée sur carte postale expédiée le 12 septembre 1906 (39 Fi 334)



« La Société d'instruction militaire d'Arras (Fête du 29 août 1907) ». Jules Éloy, éditeur (38 Fi 1057)

de CARTES POSTALES

Les fonds de cartes postales concernant la ville d'Arras se sont enrichis de manière spectaculaire ces dernières années, atteignant le chiffre de 4 938 pièces pour le seul chef-lieu du département¹. L'acquisition de deux importantes collections ont permis cet accroissement. La première, forte de 2 524 cartes cotées dans la sous-série 38 Fi, a été achetée en 1999 à M. Georges Bacot qui y a puisé la matière d'un précieux ouvrage iconographique intitulé *Arras*, publié en 1998 dans la collection « Mémoire en images ». L'autre, constituée de 1 415 cartes cotées en 39 Fi, a été offerte par M. Gustave Allix, ancien agent des Ponts et Chaussées, qui s'est évertué après sa retraite en 1985 à rassembler toutes les vues des monuments de la ville avant la première guerre mondiale. Le large éventail ainsi réuni nous offre l'opportunité d'évoquer les éditeurs de la ville qui ont contribué, aux côtés des grandes maisons parisiennes ou régionales, à constituer ce remarquable répertoire figuré².

Arras n'a pas possédé d'entreprise spécialisée dans le domaine de la carte postale. L'édition est le fait de commerçants et d'artisans désireux d'ajouter à la gamme de leurs produits un article qui attire une clientèle croissante. La période de l'avant-guerre, que l'on qualifie volontiers d'âge d'or de la carte postale en raison de la qualité technique de la reproduction et de la richesse créatrice, est dominée par deux figures. Édouard-Louis-Joseph Bouvry (1849-1921), est directeur d'une imprimerie et du journal *L'Avenir d'Arras et du Pas-de-Calais*. Sa production, reconnaissable à la présence du monogramme « Ed. B. », débute en 1904 et s'achève avec la guerre. Les vues variées des monuments, rues et sites de la ville s'inscrivent dans la filiation des photographies publiées sous forme d'albums par Joseph Quentin une décennie plus tôt, associant au souci documentaire des recherches esthétiques dans la composition et le cadrage. La vie de la cité y est toutefois beaucoup plus présente. Les Archives conservent un recueil contenant un spécimen de bon nombre de cartes publiées par lui (3 Fi 298). Plus familier des collectionneurs en raison de l'abondance des cartes, Charles-Louis-Édouard Ledieu tient une mercerie dans la rue Saint-Aubert. Il laisse une production qui s'étale des premières années du siècle jusqu'au début des années 1920. La gamme des vues prises avant le conflit est plus large que celle de Bouvry, couvrant notamment les institutions culturelles. Les cartes de cette période portent l'anagramme du patronyme de l'auteur « Charles UEIDEL », associé au nom de C. Domez dont on peut se demander s'il ne s'agit pas du photographe. La part la plus importante de sa production a trait à la guerre. Des séries successives, intitulées « Guerre 1914 », « Guerre 1914-1915 », « Guerre 1914-1916 », « Guerre 1914-1918 », rendent compte de la destruction progressive de la ville. Elles s'achèvent avec une collection intitulée « Arras 1919 », montrant l'état des lieux après l'armistice. Certaines légendes sont de véritables commentaires qui trahissent chez l'auteur un attachement profond au patrimoine et une grande amertume face aux disparitions irréparables. La reconstruction l'intéresse peu. Cette période est dominée par une série consacrée à « Arras avant la terrible guerre ».

D'autres éditeurs de moindre importance, actifs durant les années qui précèdent le conflit, méritent d'être signalés. Une quarantaine de cartes portent la marque de « [Jules] Eloy » qui prit en 1905 la direction de la

« Bidasse vous envoie son cœur d'Arras ». André Laflutte, éditeur (38 Fi 957)



« Arras. Vue intérieure du quartier Schramm ». Édouard Bouvry, éditeur (38 Fi 2390)



« Arras avant la terrible guerre. La procession ». Charles Ledieu, éditeur (39 Fi 943)



« Arras. Exposition du Nord de la France. Entrée du pavillon algérien ». Fernand Houben, photographe (38 Fi 2206)



« Arras. Rue Saint-Aubert ». Fernand Coppens, éditeur (39 Fi 898) Le magasin de Coppens est visible au premier plan, à l'extrême droite.

Société du Pas-de-Calais, l'imprimerie du *Courrier du Pas-de-Calais* et du *Pas-de-Calais*. Contrairement aux images produites par les confrères, les monuments prestigieux n'occupent pas la première place. Des sites moins exploités, tels que les faubourgs ou encore le Rivage, sont retenus. On relève aussi des sujets documentaires réalisés pour des institutions religieuses, des sociétés culturelles et militaires. Les ultimes cartes, parues au début du conflit, font partie d'une série intitulée : « Arras et les Allemands ». François-Henri-Maurice Houben, photographe d'art, fut l'un des opérateurs officiels de l'Exposition du Nord de la France, organisée à Arras en 1904. Ses clichés ont donné lieu à l'impression de cartes reproduisant les pavillons et les manifestations. Beaucoup plus confidentielles sont les productions de Marthe Chrétien et de Paradis, qui sont néanmoins à citer en raison de leur renom. Paradis en particulier, qui était considéré à la fin du XIX^e siècle comme un des meilleurs opérateurs de la ville, a laissé une collection de cartes montrant les fortifications et les portes de la ville.

Lors de la première guerre mondiale, le traumatisme causé par les destructions et le désir d'en témoigner ont généré une grande quantité de cartes postales. Aux éditeurs déjà cités, il convient d'ajouter le nom de Fernand Benoît, coiffeur rue Émile-Legrelle. Ses cartes, imprimées par la grande firme parisienne Lévy Fils et Cie, montrent des images cliniques des destructions, rendues plus sinistre encore par l'absence de vie.

L'entre-deux-guerres marque un fléchissement de la consommation de cartes postales et une baisse de la qualité. On ne relève localement que les noms de deux éditeurs. Fernand Coppens (mort le 24 novembre 1970) tient un dépôt de journaux rue Saint-Aubert. À partir du début des années 1920, il produit des cartes postales qui illustrent la reconstruction : rues en chantier, monuments restaurés, édifices publics rétablis, nouvelles cités ouvrières, installations sportives, etc. Les vues témoignent aussi la reprise de la vie économique : établissements commerciaux et industriels, sorties d'usines. Techniquement, les cartes se caractérisent par leurs tonalités mordorées. André Laflutte (1903 - ?) se donne pour professions celles de mercier et de négociant de cartes postales en gros. Les cartes, signées « Laflutte-Legentil », sont fabriquées par la société Thilda et présentent une qualité moindre par rapport à celles de Coppens. Des thèmes à succès sont exploités comme les scènes de marchés ou encore l'hôtel de ville dont le décor peint et sculpté est détaillé. Laflutte inaugure l'imagerie autour de l'Ami Bidasse qui se détache en médaillon ou en silhouette sur les monuments de la ville.

Patrick Wintrebert

1. Précisons que dans ce chiffre sont comptabilisées de nombreuses cartes en double ou triple exemplaires, qui ont été conservées pour préserver l'intégrité et la cohérence des collections.

2. Nous ne nous sommes pas montré exhaustif dans ce panorama de la production arrageoise. Les petits éditeurs négligés sont les négociants E. Davrinche, V. Leroy et Fils et les Galeries arrageoises, le photographe René Mériaux et A. Turenne, auteur de cartes sur la vie des casernes.

folklore : l'almanach

Sous l'Ancien Régime, les marchands ambulants transportaient divers articles de mercerie et objets de pacotille : on les appelait les « merciers vagabonds ». Ceux qui portaient leur marchandise sur un petit éventaire suspendu au cou prirent le nom de colporteurs. Au XVI^e siècle, les marchands ambulants commencent à ajouter à leurs articles habituels des ouvrages bon marché, de petits formats et imprimés sur un papier de mauvaise qualité, parfois enrichis de gravures sur bois. Cette littérature de colportage fut le moyen le plus efficace de pénétration du livre dans le milieu rural et populaire.

La littérature de colportage rassemblait deux catégories d'ouvrages : les livres de piété et livres didactiques d'une part (almanachs, guides de médecine et d'agriculture), les livres de divertissement d'autre part (recueils de contes, de chansons, faits divers et légendes, romans sentimentaux). Les premiers succès de la littérature de colportage furent les *Aventures merveilleuses des quatre fils Aymon*, adaptation d'une chanson de geste du XII^e siècle, et le *Calendrier des bergers*, prototype des almanachs et encyclopédies populaires.

On fait remonter l'origine des almanachs aux Grecs et aux Romains. C'est avec l'expansion du christianisme que leur usage s'est propagé en Europe : ils étaient placardés dans les églises avant l'invention de l'imprimerie. On y trouve des observations purement astronomiques, des prédictions sur les changements de temps et les événements politiques, des conseils sur la conduite des activités en fonction des jours fastes ou néfastes, les dates des événements communautaires (fêtes et foires). De la chaumière au palais, l'almanach était en effet indispensable. Outre ceux que leurs affaires obligeaient à le consulter tous les jours, l'oisif y cherchait distraction ou enseignement. Souvent abondamment illustrés, ils peuvent aussi être consultés par des illettrés. Les signes astrologiques dont ils sont composés peuvent être facilement déchiffrés dès qu'on en a compris le code.

Le *Calendrier des bergers*, qui paraît à la fin du XV^e siècle, en est l'archétype. C'est un des premiers ouvrages techniques imprimés, un véritable traité de la vie à la campagne, de l'astronomie aux recettes de cuisine. Il restera inchangé pendant trois siècles, reprenant les mêmes figures et les mêmes dessins. Certains almanachs ont eu des auteurs illustres : Rabelais en publie plusieurs sous son nom entre 1534 et 1535, Nostradamus en 1550 et Benjamin Franklin en 1732. Au XVII^e siècle paraît l'almanach de Mathieu Laensberg dont l'influence est bientôt combattue par l'*Almanach royal* en 1679. Le *Messager boiteux*, almanach à parution annuelle très populaire en Europe entre 1650 et 1850, était souvent le seul ouvrage présent dans les foyers : il permettait de se repérer dans le temps et l'espace, d'apprendre l'histoire et la géographie, l'actualité, et transmettait un certain nombre de connaissances en matière de santé, agriculture, hygiène et morale. Au XVIII^e siècle, devenus un phénomène de mode, les recueils abondent (*les Bijoux des dames, les Dons de Cérés*), et au XIX^e siècle, ils deviennent instruments politiques aux mains de pamphlétaires, anticipant l'apparition des journaux.

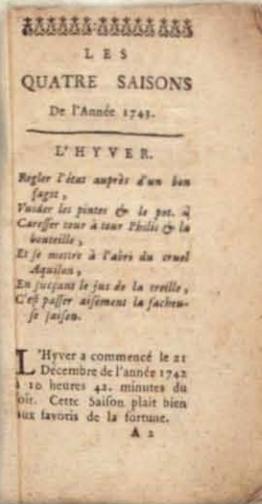
Des almanachs locaux ont aussi été édités. Ils s'adressent particulièrement aux habitants d'une province ou d'un département, dans le chef-lieu desquels ils sont imprimés. Le nombre en est aussi considérable et les trois-quarts ne circulent guère ailleurs que dans leur région d'origine. Il en est ainsi de l'*Almanach d'Artois*, puis du *Pas-de-Calais*. Ces ouvrages ont contribué à instruire et divertir le peuple, à modeler les goûts et créer un univers d'évasion pour fuir une réalité étroite. Globalement ils ont été constitutifs d'un progrès culturel important, en préparant la voie à l'écrit et à d'autres lectures.

Bibliographie :

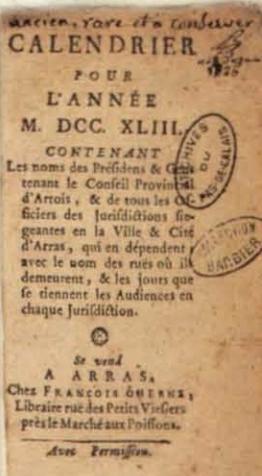
- Roger Chartier, Hans-Jürgen Lüsebrink, *Colportage et lecture populaire. Imprimés de large circulation en Europe XVI^e-XIX^e siècles*, Paris, IMEC/Maison des sciences de l'homme, 1996.
- Roger Muchembled, *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XV^e-XVIII^e)*, Paris, Flammarion, 1978.
- Geneviève Bollème, *La Bibliothèque bleue : la littérature populaire en France du XVII^e au XIX^e siècle*, Paris, Julliard, 1971.
- Michel Vernus, *Histoire du livre et de la lecture : de l'invention de l'imprimerie à nos jours*, Dijon, 1988.



Almanach national de 1820 : Jeanne d'Arc, héroïne nationale (Arch. dép. du Pas-de-Calais, A 1105)



L'hiver d'après l'almanach d'Artois de 1743 (Arch. dép. du Pas-de-Calais, A 1101)



Première page de l'almanach d'Artois de 1743 (Arch. dép. du Pas-de-Calais, A 1101)



Première page de l'almanach d'Artois de 1773 (Arch. dép. du Pas-de-Calais, A 1101)

Les Patrimoniales



Pierre-Alexandre Monsigny (Arch. dép. du Pas-de-Calais, 6 F1 C 1020)

Occasions et rencontres proposées par les Archives départementales à tous les bradeux !

8^e édition de la braderie aux livres, le samedi 14 juin 2003, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, aux Archives départementales à Dainville (centre Mahaut-d'Artois)

L'édition 2003 des *Patrimoniales* aura lieu le samedi 14 juin 2003, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, dans le centre Mahaut-d'Artois des Archives départementales.

Les visiteurs pourront acquérir à prix réduit (jusqu'à 50 % de réduction) les publications d'un nombre accru d'éditeurs. Les presses de l'université d'Artois, de la *Revue du Nord*, du Centre de recherche sur l'histoire de l'Europe du Nord-Ouest et Nord-patrimoine éditions viendront en effet rejoindre les exposants déjà présents en 2002 : archives départementales, commission départementale d'histoire et d'archéologie, académie des sciences, lettres et arts d'Arras, musée d'Arras, association muses-musons-musée, Gauhéria, club d'histoire locale de Dainville, association des cartophiles du Val de Scarpe, association régionale d'aide à la restauration des chapelles et oratoires, association régionale des amis des moulins, Arpège. C'est donc un véritable salon de régionalisme qui sera proposé cette année.

Des ateliers patrimoniaux seront également organisés. Ils permettront de pratiquer les techniques de fabrication du papier marbré et de moulage des sceaux. Ils offriront des démonstrations de gravure, typographie et restauration de sceaux.

Des visites guidées des archives départementales feront découvrir au public les conditions de conservation des documents, les missions du service, ainsi que quelques pièces particulièrement précieuses ou significatives.

Une exposition utilisera les richesses documentaires du fonds du tribunal de commerce de Saint-Omer, en cours de classement, autour des industries de boisson audomaroises aux XIX^e et XX^e siècles (brasserie, distillerie, sécherie de chicorée).

Enfin, l'exploration d'un patrimoine musical souvent ignoré se poursuivra avec deux récitals d'airs d'opéra dus à Pierre-Alexandre Monsigny. Né à Fauquembergues le 17 octobre 1729, Monsigny est considéré comme l'un des fondateurs de l'opéra-comique français. En 18 ans de carrière, Monsigny a composé la musique de 12 ouvrages, presque tous couronnés de succès. Le musicologue Arthur Pougin louait en 1908 les « qualités de grâce, de charme, de tendresse, de chaude inspiration [...] d'une forme d'art nouvelle et particulière, que certains peuvent ne pas aimer, mais dont nul ne saurait nier la valeur esthétique ». Nous invitons le public à venir juger par lui-même.

Les chiffres clés de l'année 2002

Accroissement des fonds

525 mètres linéaires d'archives
113 mètres linéaires d'ouvrages de bibliothèque
1 770 documents iconographiques

Classements et inventaires

14 282 analyses faites et enregistrées dans la base informatique Ariane (total des analyses accessibles à ce jour : 163 361)
300 mètres linéaires classés et 278 mètres linéaires indexés
447 mètres linéaires conditionnés ou reconditionnés
11 790 documents iconographiques conditionnés ou reconditionnés

Action éducative

22 groupes scolaires accueillis
Réalisation d'un dossier sur La Légion d'honneur dans le Pas-de-Calais

Publications

Honneur et patrie. 200 ans de Légion d'honneur dans le Pas-de-Calais, 87 p.
Histoire d'un site. La réhabilitation par le Conseil général de l'ancien refuge de l'abbaye d'Étrun, 127 p.
La Grande Reconstruction. Reconstruire le Pas-de-Calais après la Grande Guerre. Actes du colloque d'Arras, 8 au 10 novembre 2000, 480 p.
Bulletin Histoire et mémoire

Fréquentation par le public

11 628 séances (journées-lecteurs)
24 931 articles d'archives communiqués
5 472 ouvrages ou journaux consultés
2 186 microfilms consultés (sans compter les bobines en libre accès dans la salle de lecture du centre Georges-Besnier)
Recherche : 116 maîtrises, 36 DEA, 22 thèses
Origine des chercheurs : 21 universités françaises et étrangères

Animations culturelles

Prêt de 106 documents originaux pour six expositions
Organisation de 8 expositions à l'occasion du bicentenaire de la Légion d'honneur
Organisation d'une exposition à l'occasion de l'inauguration du refuge de l'abbaye d'Étrun restauré
Journée *Les Patrimoniales* : braderie aux livres, ateliers patrimoniaux, animations musicales, visites des archives fréquentées par 1 000 personnes environ. Présentation d'une exposition sur les sceaux restaurés de l'abbaye de Chocques.



Arch. dép. du Pas-de-Calais, 2 C 62, 6 mai 1598

La série C, consacrée aux administrations provinciales de l'Ancien Régime, comprend le fonds d'archives des états d'Artois, auquel est réservée la sous-série 2 C dans son entier. Ce fonds d'une grande richesse contient une multitude de titres capitaux de l'histoire politique de notre province. Aux côtés de belles séries de volumineux registres de procès-verbaux des sessions, de correspondance, de résolutions, etc., on trouve des pièces isolées comme le texte ci-dessous, ayant servi aux travaux des assemblées.

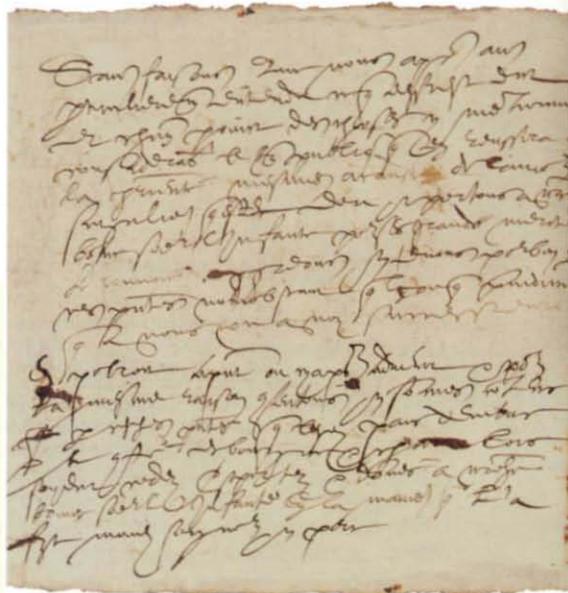
Il s'agit d'une transcription à usage interne de lettres patentes du prince Philippe, héritier de la couronne d'Espagne. Depuis 1593, l'Espagne, déjà aux prises avec la rébellion hollandaise, s'épuise dans une guerre ruineuse contre la France. Les pourparlers de paix sont entamés dès l'automne 1597 ; ils aboutissent au traité de Vervins, signé le 2 mai 1598. Moribond, le roi d'Espagne Philippe II décide alors de céder, par lettres patentes datées du 6 mai 1598, la souveraineté des Pays-Bas à sa fille, l'infante Isabelle. Dans le présent acte, le prince Philippe fait savoir son plein consentement à la donation et renonce à tous ses droits sur ces territoires, au nombre desquels l'Artois. Quelques semaines plus tard, l'infante épouse son cousin l'archiduc d'Autriche Albert, frère de l'empereur germanique Rodolphe de Habsbourg. Le couple d'archiducs règne alors de jure sur les Pays-Bas, mais de facto leurs possessions demeurent dans l'orbite espagnole, sous la jalouse tutelle du frère d'Isabelle, intronisé au décès de Philippe II, en septembre 1598.

Le texte donne une illustration de cette écriture cursive du XVI^e siècle, hâtive et négligée, répandue dans les documents diplomatiques de l'époque, si redoutée des historiens, et qui n'est pas sans rappeler l'alphabet arabe.

Les abréviations, pour abondantes qu'elles soient, n'en constituent pas la principale difficulté, laquelle réside plutôt dans les morphologies, atrophiées ou au contraire hypertrophiées.

On rencontre les classiques signes tironiens : et = en ligature (ligne 6), sans ligature (lignes 8, 12, 17), ou encore (lignes 11, 15) ; le 9 tironien valant pour le préfixe con- : = contenons, ligne 12) ou = conté, ligne 14) — à comparer avec (= contens, ligne 12) abrégé par contraction au moyen d'un tilde. Nombre d'abréviations sont banales et d'origine très ancienne : = que (lignes 2, 10), = bien (ligne 4), = p = par (ligne 13), = pre (préjudice, ligne 9), = chacun (ligne 3), = présent (ligne 11). Le signe abrégé est vertical, horizontal ou oblique, droit ou curviligne, suivant le mouvement de la plume ou le caprice du scribe. L'abréviation se fait aussi par lettres suscrites : = sœur (lignes 7, 16), = pour (ligne 7). Elle opère par contraction : = fait (ligne 17), = transportez (ligne 15), = chriente (ligne 5), = après (ligne 1, 11) ; ou par suspension : = sçavoir (ligne 1), = publique (ligne 4). Observer la combinaison des deux procédés dans (singulier, ligne 2), = notre dicte (ligne 6).

Les traits de fuite, les nombreuses ligatures entre mots consécutifs adoptent des formes variées et trompeuses. La célérité du ductus déforme l'alphabet. L'U et le V sont indistincts : nous (ligne 1). Il faut prendre garde à ne pas confondre l'E initial ou interne (, ligne 2) avec le D (deu, ligne 6). La



forme ouverte (après, ligne 11) de l'A interne coexiste avec son tracé gothique (advenir, ligne 11), où le côté gauche de la panse est rectiligne, avec un angle d'attaque marqué. Le texte offre plusieurs exemples d'S : majuscule (, ligne 1), interne (, ligne 1), finale (faisons, ligne 1). Observer l'E final (que, ligne 1) ; le T final (et, point, ligne 3) ; l'R initiale ou interne (, ligne 4) ; la boucle parfois ouverte de l'O , mentionnées, ligne 3) ; le G interne dépouillé de sa panse, réduit à sa simple expression (singulier, ligne 6) ; enfin le C : (particulierem, ligne 2), (ce, ligne 2) ou (chriente, ligne 5). Remarquer deux exemples de ligature DE : (d'Embas, ligne 13) et (considerans, ligne 4). Le plus grand obstacle est sans doute ces dictes (ligne 13) : le contexte aide beaucoup à le surmonter : il en suggère le sens, permettant d'en reconstituer l'orthographe — on finit en effet par identifier, très déformées, les lettres CESDES. Enfin, la ligne 14, en entremêlant le signe tironien et avec le P

(biffé) de la ligne 13, tend un piège : malgré l'analogie avec le modèle de (ligne 15), il ne s'agit pas d'un T initial surmonté d'un tilde en ligature avec d'autres lettres ! Aussi a-t-on tout intérêt, au déchiffrement d'écritures aussi anarchiques, à bien délimiter les lettres superposées.

N. Buanic

17. fait mon dicte signeur et port.
16. bonne souer l'infante en la maniere que l'u dicte
15. ayent codes, transportez et donnes a nous
14. et le cont de Bourgogne et Charolois
13. Biffé par ces dictes presentes que les dictes pils
12. le meisme raison contenons et sommes contents pour
11. en portoit a present ou q'après advenir : et
10. que a nous ou a nos successeurs
9. ces presentes, monobstant quelconque prejudice
8. le louons, ayons et tenons pour bon par
7. bonne souer l'infante pour ses grands merites,
6. singulier que est de den et portons a nous dicte
5. la chriente, meisme a cause de l'innour
4. considerans le bien public que en reussira a
3. a chacun point des choses y mentionnes
2. particulièrement entendu ce que dessus est dicte
1. scau fusions que nous, après avoir

Histoire & Mémoire — Bulletin d'information trimestriel édité par les Archives départementales du Pas-de-Calais : 1, rue du 19 Mars 1962 - 62000 DAINVILLE - Tél : 03 21 71 10 90

Directeur de la publication : Roland HUGUET - Rédacteur en chef : Patrice MARCILLoux - Coordination : Lydia HUGUET

Iconographie : Archives départementales du Pas-de-Calais sauf mention particulière - Réalisation : Studio Interligne - Arras - Impression : Imprimerie SENSEY - Arras

Tirage : 3000 exemplaires - ISSN 1254-1184 - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2003 - © Les Archives départementales du Pas-de-Calais - 2002

ABONNEMENT
A reproduire sur papier libre

Nom :

Adresse :

Prénom :

Profession :

Prix : 6 € (frais de port compris) pour 4 numéros

Les chèques sont à libeller à l'ordre de : Monsieur le payeur départemental du Pas-de-Calais et à adresser à : Archives départementales du Pas-de-Calais - Madame la chargée de communication - 12, place de la Préfecture 62018 ARRAS CEDEX 09